

Démarches et obligations administratives en agriculture

Déclarer ses revenus et mieux appréhender ses choix fiscaux, un jeu d'enfant !

Objectifs de la formation

Comprendre les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social, comprendre les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières. Connaître les principales obligations déclaratives et crédit d'impôts disponibles en a

Pré-requis

Avoir un projet d'installation agricole ou être installé

Déroulé

Choix du statut fiscal :

Explication du fonctionnement:

- des différents régimes de TVA,

- des différents régimes de bénéfice agricole (BA)

Impact du BA sur le revenu global du foyer fiscal.

Détails des liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières.

Base de calcul des cotisations sociales.

Analyse des conséquences du choix du statut fiscal et du statut social

Obligations déclaratives :

Identification des principales obligations déclaratives : impôts (déclaration TVA + déclaration de revenus), MSA

Présentation des différents formulaires déclaratifs (déclaration TVA, déclaration de revenus aux impôts, DRP à la MSA)

Identification des différentes aides disponibles : remboursement TIC, crédits crédits d'impôts en agriculture,...

Réalisation d'un calendrier des obligations administratives adapté à la situation individuelle de chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

18 mars 2020

7 Côte d'Olemps

Nicolas Delahongrais, animateur AFOCG 12

09:30 - 17:30 (7hrs)

12510 Olemps

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Je soussigné (nom, prénom) :

Adresse :

Téléphone : E-Mail :

Statut :

Porteur de projet : sans PPP ayant réalisé son parcours PPP

Personne installée (cotisant solidaire ou chef d'exploitation)

Salarié

Demandeur d'emploi

RSA

Souhaite participer à la formation :

Titre :

Dates :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (consultable ici)

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si demandé) et les justificatifs de prise en charge.

Bon pour engagement de participation

Date et signature

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 17/03/2020

Tarifs

Adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

Plus de renseignements

Nerea NGFOK

nerea-ngfok@addear12.com

La Maison des Paysans

7 Côte d'Olemps

12510 Olemps

Repas partagé le midi